



Jalal BOULARBAH

Directeur Systèmes d'Information & Usages numériques,
Communauté urbaine Grand Paris - Seine & Oise

La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise assure plusieurs compétences obligatoires, en lieu et place des 73 communes du nord-ouest au nord-est de la région parisienne (près d'un demi-million d'habitants).



▮▮ Une DSI stratégique et pilote des usages numériques. ▮▮

Dans les collectivités également, l'image du DSI entouré de câbles et de serveurs et parlant un langage incompréhensible du commun des mortels a vécu ! L'évolution des usages et les enjeux de la transformation numérique des métiers et des processus commandent une nouvelle approche, centrée sur la gouvernance. Celle des données tout d'abord, avec la perspective de l'entrée en vigueur du RGPD⁽¹⁾ en mai 2018. La protection des données personnelles des utilisateurs et des citoyens exige bien plus que la capacité à sécuriser le système d'information. Il faut mettre en œuvre une réflexion stratégique prenant en compte aussi bien les aspects techniques du problème que son volet réglementaire, ainsi que les usages métiers. De manière plus générale, le DSI est aujourd'hui amené à remplir un rôle de conseil stratégique. Il est un apporteur d'innovation auprès de la Direction Générale et les Directions Métier, pour les accompagner dans leur transformation numérique et coordonner le pilotage des projets. Le DSI et ses équipes doivent en outre être porteurs d'efficacité opérationnelle et économique sur le SI existant, pour dégager durablement des marges de manœuvre financières. En parallèle, ils ont aussi à faire preuve de flexibilité et d'agilité pour répondre aux besoins nouveaux des métiers.

Pouvoir passer du « faire soi-même » au « faire faire » implique que la DSI expérimente de nouvelles formes d'organisation et explore de nouveaux champs de compétences.

La satisfaction de ces nouvelles exigences passe par une petite révolution interne. Pour atteindre l'agilité requise par l'évolution constante des usages numériques, il faut non seulement cesser de vouloir tout « faire soi-même », mais aussi cesser de prétendre tout maîtriser en amont au travers d'un cahier des charges rigide. La réussite de la transformation digitale des processus des collectivités passe par la mise en œuvre rapide de projets opportunistes. Cela signifie s'appuyer sur les fonctionnalités existantes des logiciels du marché, ou de systèmes industrialisés dans le cloud, pour répondre à un nouveau besoin identifié sans avoir à tout réinventer soi-même. Cela implique d'accompagner les ressources de la DSI afin de les aider à monter sur des compétences nouvelles, liées à la gouvernance de la donnée, ou à l'architecture et à l'urbanisation des SI. De ce point de vue, l'un des enjeux majeurs pour ces nouveaux DSI stratégiques est de pouvoir expérimenter de nouvelles formes d'organisation plus efficaces.

⁽¹⁾ Règlement Européen sur la Protection des Données.